

Déclaration de la FNEC-FP FO CTSD du 2 septembre 2022

Monsieur le directeur académique,
Mesdames messieurs les membres du CTSD et invités,

Cette rentrée scolaire est placée sous le signe du manque de personnels : 4000 postes d'enseignants n'ont pas été pourvus aux concours !

En Mayenne, 5 ou 6 postes ne sont pas pourvus, et seront occupés par des remplaçants, ce que reconnaît publiquement Monsieur le secrétaire général. Cela démontre, s'il en était besoin, qu'il manque des enseignants, et qu'il y aura de fait, des tensions pour assurer le remplacement des collègues absents cette année !

Rémunération bloquée depuis des années, bas salaires, pressions sur les personnels, accueil d'élèves relevant de la MDA sans aides, évaluations systématiques, conditions de travail dégradées... Le gouvernement actuel et les précédents portent la responsabilité de ce fiasco.

C'est dans ce contexte que le président de la République déclare vouloir réactiver le projet de réforme des retraites et en annonçant de manière provocante « la fin de l'abondance et de l'insouciance » ! Mais où est l'« insouciance » ? Du côté de ceux qui veulent que tous les élèves soient instruits ou du côté du ministre de l'Éducation nationale qui déclare : « Nous faisons au mieux, nous devons faire avec la situation qui est tendue. » ? La situation, prévisible, n'est pas tendue, elle est catastrophique. Elle est le fruit d'une politique menée depuis des années et avec laquelle le ministre refuse de rompre !

FO ne peut accepter cette rentrée « avec les moyens du bord » d'autant plus que seuls 615 candidats aux CRPE inscrits sur listes complémentaires (sur 1215) ont été recrutés. 600 candidats au concours CRPE sont donc toujours inscrits sur les listes complémentaires.

Durant tout l'été, ces candidats se sont mobilisés pour être recrutés sous statut, en se rassemblant, avec le SNUDI-FO devant les rectorats de Caen et de La Réunion, devant la préfecture d'Angers, en rédigeant une pétition qui a obtenu aujourd'hui près de 12000 signatures.

Dans notre département, une pétition intersyndicale SNUDI-FO, SE-UNSA, CGT et SnuiPP-FSU fait aussi valoir cette exigence du recrutement de toutes les listes complémentaires.

Au niveau national, les listes complémentaires ont organisé le 24 août une réunion en visio où 135 d'entre eux étaient présents, avec les organisations syndicales dont le SNUDI-FO. Ils ont adopté à cette occasion un courrier au ministre rappelant leur exigence de recrutement sous statut de la totalité des listes complémentaires, courrier auquel FO s'est immédiatement associée.



Aujourd'hui le ministère indique que les recteurs ont la possibilité de recruter les candidats aux concours inscrits sur les listes complémentaires afin de pourvoir les postes vacants. Suite à cette annonce, la FNEC FP FO de l'Académie de Nantes s'est adressée la semaine dernière à la nouvelle Rectrice. Cette annonce constitue un recul du ministre au moment où le président Macron confirme devant les recteurs sa volonté d'accentuer le recours aux contractuels et donc l'Uberisation de l'École publique et la casse du statut. Pour autant, cela reste insuffisant, à l'instar des situations dégradées que nous rencontrons dans nos écoles.

Plus que jamais, ce qui est à l'ordre du jour, c'est l'exigence du recrutement immédiat sous statut de la totalité des listes complémentaires et l'établissement de celles-ci pour tous les concours, revendications martelées depuis des années à tous les niveaux, seuls ou en intersyndicale par la CGT-Force Ouvrière. La FNEC-FP FO rappelle à ce sujet que suite à la grève massive du 13 janvier, le ministre Blanquer avait été contraint de recruter tous les candidats aux concours inscrits sur les listes complémentaires. Nous vous demandons monsieur le directeur académique de porter cette demande urgente auprès de Madame la Rectrice.

En effet, des mesures impérieuses et nécessaires, s'imposent pour éviter une année scolaire catastrophique, pour assurer le remplacement de tous les enseignants absents, pour annuler les fermetures de classes, pour ouvrir toutes les classes nécessaires :

- **Le ré-abondement des listes complémentaires à hauteur des besoins.**
- **L'organisation immédiate de concours exceptionnels de recrutement de professeurs des écoles à Bac+3 pour faire face à la pénurie de candidats aux concours conséquence des mesures ministérielles.**
- **La titularisation de tous les contractuels qui le souhaitent.**
- **L'intégration de tous les enseignants titulaires en attente de mutation.**

